NOUVELLE SERIE } Circulaire au Clerge
No. 44

Evêché de Rimouski, 5 avril 1881

1o. *Incendie du Séminaire* ; —2o. *Reliques.*

Mes chers Collaborateurs,

I. C'est la mort dans l'âme, le cœur navré de douleur, que je vous adresse ces mots. Je ne doute pas un instant de la part que vous allez tous prendre à notre affliction. Vous vous intéressiez tant à cette maison, qu'un affreux incendie vient de dévorer; plusieurs d'entre vous ont fait, pour l'élever, tant d'héroïques sacrifices; ils se sont imposé tant de fatigues, tant de voyages, tant de peines; que je comprends facilement combien vivement ils partagent ma lourde croix.

Mais ne perdons pas courage: bien d'autres établissements dans notre pays ont passé par d'aussi cruelles épreuves, et sont aujourd'hui plus que jamais prospères et florissants: ayons confiance qu'avec la grâce de Dieu et sous la protection de St. Antoine de Padoue et des saints Anges Gardiens, notre Séminaire sortira aussi bientôt de ses ruines fumantes.

Quelques curés du diocèse, les larmes aux yeux, sont dejà venus me faire de généreuses offrandes : je

les en remercie du fond de mon cœur.

J'ai été heureux, dans une si pénible circonstance, de donner l'hospitalité aux prêtres du Séminair si durement éprouvés, et de reconnaître ainsi un peu leur zèle et leur dévouement.

II. Ceux qui feront *à l'avenir* demander des corp saints ou des reliques à Rome, devront exiger absolument de leurs commissionnaires qu'ils obtiennent le *visa* du Cardinal Vicaire ou de celui qu'il a chargé de ce soin, sur les authentiques de ces reliques, quand même ces authentiques auraient été donnés par quelqu'autre évêque ou cardinal. Par une instruction du 17 janvier 1881, les évêques ont défense de laisser exposer et vénérer dans leurs diocèses les reliques venant désormais de Rome sans cette autorisation du Cardinal-Vicaire ou de son substitut. Faute de cette précaution on s'exposerait donc à ne pouvoir faire reconnaître ici des reliques qu'on aurait eu grande peine à se procurer. (*Extrait d'une Circulaire de Mgr Taschereau*)

Votre pauvre Evêque accablé de tristesse,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski.